

Hommage au Commandant Jacques LE GALL
Jeudi 4 novembre 2021 – 14h30
Cour du Château de Saint-Malo
Discours de Monsieur Gilles LURTON,
Maire de Saint-Malo, Président de Saint-Malo Agglomération

Monsieur le Préfet représentant Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Député,

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Je veux saluer le Général de Brigade Aérienne Thierry SUTTER, Général Adjoint de la Zone de Défense et de Sécurité Ouest, ainsi que l'Amiral Pierre-François FORISSIEZ, Membre de l'Amicale Générale des Anciens des Sous-Marins, représentant le Chef d'Etat-Major de la Marine,

Monsieur le Maire Honoraire,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Combattant de la première heure au sein des Forces Françaises Libres dès 1940, Jacques LE GALL s'est attaché pendant toute sa vie à promouvoir et perpétuer les valeurs de la France Libre, celles de la Résistance et de la Libération et à faire de ces valeurs la boussole de la citoyenneté notamment pour les plus jeunes générations.

La vie de Jacques LE GALL, comme celle de son frère Alexis, est une anthologie d'engagement et de courage. Cet engagement et ce courage qui caractérisent nos forces armées au service de notre pays.

Avec Alexis et vingt autres jeunes volontaires à peine âgés de dix-huit ans, Jacques LE GALL n'a écouté que l'amour qu'il portait à son Pays, La France, pour tout quitter et partir vers l'inconnu.

Il venait d'entendre le maréchal Pétain déclarer aux français que, compte-tenu de la gravité de la situation, il avait pris la décision de déclarer l'armistice.

Cette déclaration fût pour Jacques LE GALL un véritable coup de massue. « C'était une capitulation, une trahison » racontera-t-il plus tard.

Il n'a pas attendu ni entendu l'appel du Général de Gaulle. Dès le 15 juin, alors que la 4^{ème} épreuve de l'école navale vient d'être annulée, sa décision est prise.

Il lui fallut pourtant quitter sa mère qui dirigeait seule l'affaire des Viviers d'Audierne depuis le décès de son père deux années auparavant. Mais elle avait accepté sa décision et l'avait même encouragé.

Au crépuscule du 19 juin 1940, Jacques LE GALL et ses compagnons s'embarquent à Audierne à bord de l'Ar Zénith.

Mais c'est sur le Velleda que nos jeunes compagnons quitteront ensuite l'Île de Sein pour rejoindre Ouessant puis sur le Monique-André qu'ils accosteront en Angleterre.

Jacques LE GALL et son frère Alexis rejoindront ainsi les forces françaises libres à Londres.

Pour Jacques ce sera la marine, pour Alexis qui sera grièvement blessé au cours du conflit, ce sera l'armée de terre.

Nos deux compagnons seront alors considérés comme déserteurs par le régime collaborationniste de Pétain en France et condamnés à mort par les Allemands avec risques de représailles pour leur famille.

Jacques LE GALL deviendra au cours de la guerre le plus jeune Commandant de Sous-Marin, le Sous-Marin Le Minerve. Il sauvera l'équipage du naufrage à la suite d'un mitraillage par erreur d'un avion britannique.

Pour cette action, il sera cité à l'ordre de la division le 24 février 1945.

Son parcours le mènera en Afrique, en Italie et bien sûr en France.

Après la seconde guerre mondiale, le finistérien abandonnera sa brillante carrière militaire pour reprendre l'entreprise familiale de crustacés à Audierne.

En 1988, avec son épouse, il s'installera à Saint-Servan pour se rapprocher de ses enfants, tout juste à quelques encablures du port de Solidor, là où échouera un peu plus tard l'Ar Zénith, cale des torpilleurs dans l'Arsenal de la Marine à Saint-Servan.

Ce navire de charge de type Dundee fût récupéré en 1996 par l'association Ar Zénith alors qu'il menaçait ruine dans la rivière, La Penzée, à Roscoff.

Le bateau a été aujourd'hui totalement restauré par l'association et reste le témoignage de l'épopée des compagnons de la libération.

A l'initiative de Jacques LE GALL et avec l'appui du Président de la République Jacques CHIRAC, il est aujourd'hui classé monument historique.

Hasard de la vie, hasard de l'histoire ?

La réponse ne nous appartient pas mais ce concours de circonstances permettra à Jacques LE GALL de continuer sans relâche de témoigner à l'attention de tous mais surtout des jeunes générations et de faire passer son message sur les valeurs de la France Libre. Ses discours étaient toujours profonds et empreints d'une grande dignité.

Il était écouté et respecté.

Président de l'association des Français libres à la suite du Docteur Lefort, Jacques LE GALL, voyant ses compagnons disparaître petit à petit, et animé par cette volonté de perpétuer le souvenir de la France Libre, décide de fusionner l'association France Libre avec l'Association Ar Zénith.

Elle devient ainsi en 2016 Amicale France Libre Ar Zénith.

Je me souviens encore du discours qu'il avait prononcé à cette occasion, de la gravité de ses paroles et de tout le sens qu'il avait su donner à cet acte.

« Les jeunes doivent savoir que, sans le sacrifice de nombreux français qui ont donné leur vie pour sauvegarder l'indépendance de la France, notre quotidien serait certainement différent » déclarait Jacques LE GALL.

« La culture, les valeurs et tout ce qui fait notre pays auraient très certainement été mis à mal par l'idéologie nazie » et de poursuivre « Au-delà, les jeunes doivent réaliser les ravages produits par les deux dernières guerres mondiales, ne serait-ce que pour mieux valoriser la période de paix que nous connaissons depuis ».

A l'occasion de son centième anniversaire, le 25 février dernier, avec beaucoup d'émotion, j'ai annoncé au Commandant LE GALL mon souhait de soumettre au vote du Conseil municipal, sa nomination au titre de Citoyen d'Honneur de la Ville de Saint-Malo.

Jacques LE GALL était un homme discret.

Il n'attendait ni reconnaissance, ni remerciements et me rappelait souvent la phrase du général de Gaulle lorsqu'il avait reçu les compagnons de la libération après la deuxième guerre mondiale « n'attendez pas de remerciements, vous n'avez fait que votre devoir ».

Avec sincérité, avec humilité, avec uniquement cette volonté de pouvoir continuer de témoigner, il a accepté et le Conseil municipal a approuvé cette proposition à l'unanimité.

Cité à l'ordre de la division, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 39/45 avec étoile d'argent, Médaille commémorative avec agrafe engagé volontaire,

Quel destin ! un exemple pour nos générations à venir.

Avec la disparition du Commandant LE GALL, Saint-Malo perd un homme hors du commun qui a eu une vie d'exception, de conviction et d'altruisme.

Jamais citoyen d'Honneur n'aura tant mérité ce titre.

J'adresse à sa famille, ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants mes sincères condoléances et je tiens en ce moment solennel à leur témoigner du profond respect que nous avons toutes et tous pour le Commandant LE GALL.